

Chimie : spécialité ou profession ?



On le sait, la chimie est tout à la fois une science, une industrie et un secteur économique.

Peu de disciplines académiques partagent cette polyvalence. Il en résulte diverses ambiguïtés, parfois futiles mais pas toujours. Le mot "chimiste" représente-t-il un

technicien ? un ingénieur ? un chercheur ? un gestionnaire ? un hybride ?

Le sujet connaît un regain d'actualité sous la forme de questions relatives aux besoins des entreprises, à la finalité des écoles d'ingénieurs chimistes (éléments de pôles d'excellence ou centre de formation de praticiens ?) ou au profil de leurs diplômés (généralistes ou spécialistes ?). Sur fond de crise de recrutement, ces questions prennent vite une allure polémique.

L'Actualité Chimique a déjà accueilli des prises de position contrastées dans ce débat et continuera à suivre attentivement celui-ci. Dans un souci de clarification introduisons quelques remarques qui nous semblent de bons sens.

D'une part, la chimie est une science expérimentale ayant un volumineux vocabulaire spécifique et un champ d'exploration si vaste qu'il a fallu le scinder en de multiples domaines. Ceux-ci sont si nombreux qu'aucun chimiste ne peut raisonnablement prétendre en suivre tous les développements.

La chimie n'est pas une "spécialité". La chimie organique, la chimie physique etc. se sont elles mêmes subdivisées en spécialités que l'Université reconnaît par des intitulés de "formations doctorales".

D'autre part, le titre d'ingénieur concerne une profession. Les écoles de chimie ont pour mission d'en assurer l'apprentissage. Le terme n'est pas habituellement utilisé à ce niveau d'étude. Pourtant les écoles ne sauraient le récuser après avoir donné l'importance que l'on sait aux stages industriels et adapté l'enseignement à la diversité des responsabilités futures de l'ingénieur.

Dans ces conditions il est vain de demander si une école de chimie forme des généralistes ou des spécialistes. Elle forme nécessairement des généralistes du fait de la multiplicité et de la diversité des connaissances requises pour que les entreprises reconnaissent au diplômé la qualité d'ingénieur. Il serait illusoire ou fallacieux de prétendre former un spécialiste pendant les trois années d'études à l'école réduites de la durée des stages. La qualité de spécialiste ne peut s'acquérir que par un long travail complémentaire (donc après la formation générale), soit par la préparation d'un doctorat, soit par plusieurs années de travail dans un laboratoire industriel.

L'école doit former à l'exercice d'une profession. Il revient à la recherche, académique ou industrielle, de transformer l'ingénieur en spécialiste.

R. Hamelin
Rédacteur en chef

"Un ingénieur est un professionnel. Il ne devient spécialiste qu'après plusieurs années de recherche".

L'équipe rédactionnelle de L'Actualité Chimique vous présente ses meilleurs vœux pour 1994